

BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

L'UNESCO et le Patrimoine mondial

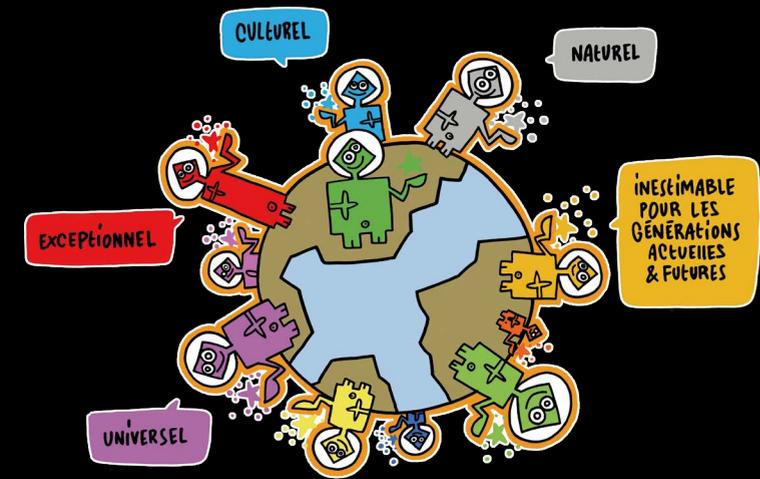


Institution spécialisée de l'ONU créée en 1945, l'**UNESCO** est l'Organisation des Nations Unies pour l'**E**ducation, la **S**cience et la **C**ulture. Elle cherche à instaurer la paix par la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture.

Les valeurs qu'elle défend sont la coopération et la solidarité internationales, le respect de la diversité culturelle, les droits de l'homme, les libertés fondamentales et la reconnaissance d'une humanité une et entière sans distinction de sexe, de langue ou de religion.

Pour diffuser ses valeurs et accomplir ses objectifs, l'UNESCO a mis en place de très nombreux programmes et conventions dont la **Convention du patrimoine mondial** née en 1972. Celui-ci défend l'idée d'un patrimoine commun à tous et que ce **patrimoine universel** est l'un des supports possibles du **dialogue interculturel** nécessaire au maintien de la paix.

À travers la Convention, l'UNESCO souhaite également sensibiliser chacun d'entre nous à la protection de la diversité et de la richesse du **patrimoine culturel et naturel** dans le monde.



Pour être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, chaque site doit démontrer sa **valeur universelle exceptionnelle** et se positionner depuis un point de vue **international** et non localo-régional.

En même temps, il doit être **exceptionnel**, c'est-à-dire proposer une expression patrimoniale différente et complémentaire de ce qui est déjà inscrit.

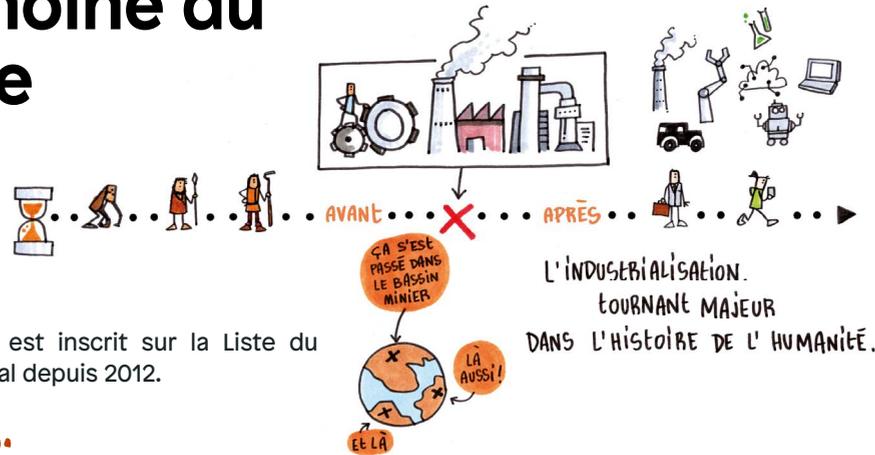
Être **universel** signifie qu'un site participe à une ou des facette(s) de **l'histoire de l'Humanité et/ou de la Terre** et qu'il a des liens communs avec d'autres biens similaires dans le monde, sans distinction de culture, de langue, de religion ou de pays.



L'emblème du Patrimoine mondial

Il rassemble à la fois les biens culturels et les biens naturels, le carré central étant une forme créée par l'homme tandis que le cercle représente la nature. L'emblème est rond comme le monde mais il symbolise aussi la protection.

Le Bassin minier, Patrimoine du monde



Le Bassin minier est inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial depuis 2012.

Universel...

Au même titre que l'invention de l'écriture ou l'invention de l'ordinateur, **les révolutions industrielles et l'industrialisation ont changé la face du monde.**

Le Bassin minier raconte avec force ces bouleversements multiples et contrastés



Mineurs à l'abattage dans le Nord-Pas de Calais, vers 1900 ©Centre Historique Minier Lewarde (ANMT)

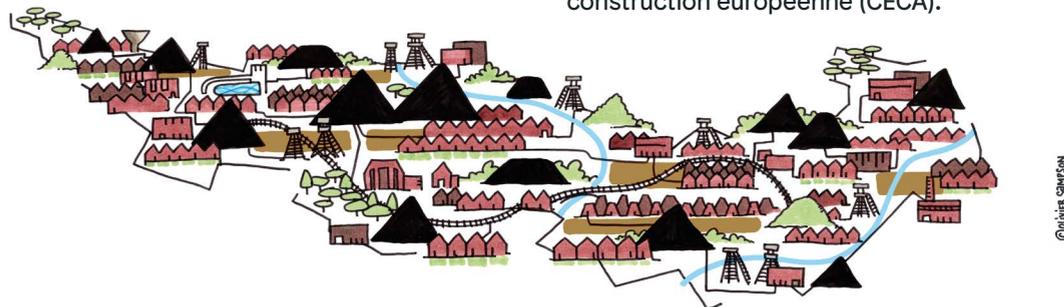


Mineurs à l'abattage, années 1890, mines de Chikuhō au Japon. Coll. Sakubei Yamamoto ©Registre Mémoire du Monde de l'UNESCO

de l'histoire de l'Humanité. Et cette histoire universelle résonne profondément ailleurs dans le monde. Partout, l'industrie et l'activité extractive ont créé de nouveaux paysages caractéristiques et, aux quatre coins du globe, se trouvent des mines et des mineurs.

...et exceptionnel !

Parmi les bassins et monuments industriels dans le monde, le Bassin minier se distingue par la présence à grande échelle d'une mono-industrie extractive, une représentation exceptionnelle et dense de **toutes les facettes patrimoniales, tant techniques que sociales, et de toutes les époques de l'industrie charbonnière, et une conservation remarquable de ses paysages. Territoire symbolique de la condition ouvrière**, il est aussi l'un des lieux emblématiques de la construction européenne (CECA).



©MARTIN SIMPSON

L'histoire des mineurs vaut celle des rois !



Les sites inscrits sur la Liste racontent toutes les facettes de l'histoire de l'Humanité, celle des pharaons et des empereurs comme celle des mineurs ! Ainsi entré dans la cour des grandes icônes patrimoniales mondiales, le Bassin minier côtoie désormais les Pyramides de Gizeh (Egypte), la Statue de la Liberté (Etats-Unis d'Amérique), l'Acropole d'Athènes (Grèce) ou encore la Grande Barrière de Corail (Australie) et bien d'autres encore...



Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



Pyramides de Gizeh © Fotolia-hecke71



Statue de la Liberté ©Tiana Havert



Grande Barrière de Corail © superjoseph - Shutterstock



Acropole d'Athènes ©matias planas - Shutterstock

Et si le patrimoine et les paysages du Bassin minier ne sont pas préservés, si nous n'en prenons pas soin, qu'est-ce qui témoignera de cette grande et passionnante histoire dans 50, 100 ans et même... dans 40 siècles comme pour les Pyramides d'Egypte ?



Un patrimoine minier riche et multiple

Avec ses grands sites de production et leurs chevalements, ses terrils et ses cités ouvrières, le Bassin minier présente une remarquable diversité de patrimoines hérités de l'histoire charbonnière. Ces héritages témoignent avec force de l'intensité d'une activité industrielle sur un territoire et sur des hommes et des femmes qui, jusque dans leur quotidien, sont liés à la mine.

Le **patrimoine technique** du Bassin minier offre un témoignage remarquable de l'évolution de l'architecture industrielle et des techniques d'extraction aux 19^e et 20^e siècles. Au fil de la découverte de nouveaux filons et de l'intensification de la production, les **puits**, surmontés de leurs **chevalements**, et les **fosses** se sont multipliés, reliés entre eux par les cavaliers (chemins de fer) permettant le transport du charbon vers les lieux d'expédition : **gares ferroviaires** et **gares d'eau**. Aux abords immédiats des fosses ont été édifiés les **terrils**.



Centre historique minier à Lewarde
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bass in Minier

Il subsiste environ 200 terrils, seules traces visibles du charbon arraché en sous-sol, ainsi qu'environ 200 kilomètres de cavalier.



Cavalier à Haveluy.
©Hubert Bouvet-Région Hauts-de-France



Fosse du 11-19 à Loos-en-Gohelle
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



Fosse d'Arenberg à Wallers
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

Une centaine de bâtiments de fosse est recensée dont quatre grands sites techniques quasi-complets. 21 chevalements ont survécu à l'arrêt de l'exploitation ainsi que quelques machines d'extraction.



Fosse du 9-9 bis à Oignies
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



Terril 153 à Escaudain
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

Repères

1720 : découverte du charbon à Fresnes-sur-Escaut (Nord)
1990 : arrêt de l'exploitation à la fosse 9-9bis à Oignies (Pas-de-Calais)
18 compagnies minières en 1939
8 groupes d'exploitation nationaux en 1946
600 puits foncés
100 000 kilomètres de galeries
2 milliards de tonnes de charbon extraites

Les cités minières et leurs équipements collectifs constituent un **patrimoine social** exceptionnel. Environ 700 cités ont été construites, il en demeure plus de 550. Sur 150 ans, l'habitat minier du Nord-Pas de Calais n'a cessé de se diversifier en raison des courants de pensée et de la circulation des idées et des pratiques



Le coron des 120 à Anzin et Valenciennes
©Jean-Philippe Mattern-Centre Historique Minier Lewarde



La cité-jardin Bruno ancienne à Dourges
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

Afin que les cités soient autonomes, les compagnies minières ont construit des **équipements collectifs** : églises, écoles, bâtiments destinés aux **œuvres sociales** comme les salles des fêtes et les dispensaires.



Eglise Notre-Dame des Mineurs à Waziers
©Hubert Bouvet, Région Hauts-de-France

Maison syndicale de Lens
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

A travers de multiples éléments, le patrimoine du Bassin minier témoigne également de la **condition ouvrière** dans toutes ses dimensions, de ses **solidarités** et de la diffusion des **idéaux** du syndicalisme ouvrier.

chez les industriels et les architectes : depuis les **corons** (1800-1890) aux **cités pavillonnaires** (1890-1939, depuis les **cités-jardins** (1904-1939) aux **cités modernes** (1946-1970). Ces cités constituent une vitrine exceptionnelle de l'habitat ouvrier en Europe.



La cité pavillonnaire des Provinces à Lens
©Hubert Bouvet, Région Hauts-de-France



La cité moderne de l'hôpital à Fouquières-lès-Lens
©Hubert Bouvet, Région Hauts-de-France



Salle des fêtes, cité d'Arenberg à Wallers ©ABFPM



Fresque en mosaïque de la gare de Lens
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

Des paysages exceptionnels

Le Bassin minier s'est développé sur un territoire « avant-mine » essentiellement rural. Le système minier « fosse-terril-cité » s'est imposé en surface, d'est en ouest, en suivant l'orientation du gisement en sous-sol. Les fosses, les terrils, les cavaliers et les cités minières ont profondément modifié le paysage d'origine et créé de **nouvelles lignes d'horizon**.

Ces **paysages industriels** constituent aujourd'hui la **signature patrimoniale du Bassin minier** qui le différencie à l'échelle de la région, de la France et du monde.

Loin d'être monotone, le territoire offre sur 120 kilomètres de long de **nombreux paysages différents** en raison de nombreuses particularités naturelles (cours d'eau, plaines, vallées, forêts...). Ainsi, la traversée du Bassin minier propose, **d'est en ouest ou du nord au sud, autant d'ambiances différentes**.



Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

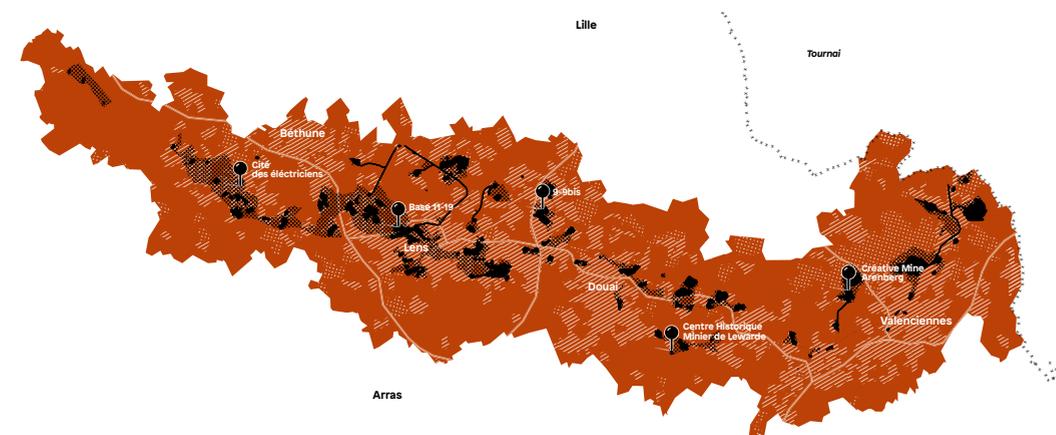


Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

Un Paysage culturel évolutif vivant

Paysage culturel : ouvrage combiné de l'homme et de la nature
Évolutif : Territoire qui s'est constitué selon des phases successives
Vivant : Territoire habité

Le périmètre Patrimoine mondial



Plus de 1200 éléments de patrimoine minier, de qualité inégale, sont aujourd'hui recensés. Pour figurer sur la Liste, il a fallu délimiter un **périmètre d'inscription porteur de la valeur universelle exceptionnelle**. Le patrimoine a été hiérarchisé et sélectionné selon de multiples critères : intégrité, authenticité, architecture, urbanisme, histoire, géologie, géographie, diversité des paysages, état de conservation, protection et gestion...

Au final, **25% de la totalité du patrimoine minier** a été retenu.

La zone-tampon englobe quant à elle des objets et des ensembles issus de l'héritage minier qui, sans répondre aux exigences de la valeur exceptionnelle universelle, participent à l'interprétation historique et paysagère du Bassin minier.



Cité de la Clochette ©Hubert Bouvet-Région Hauts de France



Chevalement Dutemple à Valenciennes ©Jean-Philippe Mattern-Centre historique

Le périmètre en chiffres :

39 communes concernées par le périmètre,
124 communes avec la zone-tampon,
353 éléments pour **4 000** ha de paysages dont
17 fosses ou vestiges significatifs,
21 chevalements, **51** terrils, **54** km de cavaliers,

3 gares, **124** cités, **38** écoles et groupes scolaires, **26** édifices religieux,
22 équipements de santé,
7 équipements collectifs divers,
3 Grands bureaux de compagnies minières...

Un territoire vivant

Cadre de vie, le Bassin minier poursuit son **évolution**. Avec l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, il ne s'agit pas de le figer ou de le « mettre sous cloche ». A travers cette valorisation, il s'agit bel et bien de s'appuyer sur ce patrimoine et de le promouvoir comme un facteur de **fierté** et de **renouveau**.



Cette inscription offre de belles perspectives à la fois pour la **protection** et la **reconversion** du patrimoine minier, pour une **image renouvelée et attractive** du Bassin minier mais aussi pour son développement social, culturel et économique. L'exploitation minière fut à la source du développement du territoire.

La reconnaissance internationale du patrimoine minier poursuit ce **développement** en agissant comme un accélérateur pour l'amélioration du cadre de vie, le tourisme, de nouveaux équipements culturels et bien d'autres facettes encore...



La fosse du 9-9 bis à Oignies est dédiée à la valorisation du patrimoine et à la chaîne des pratiques musicales.
©(Heraut Arnod Architectes).
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



La fosse d'Arenberg à Wallers est devenue un pôle dédié aux industries de l'image abritant, Créative Mine.
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



La cité des électriciens à Bruay-La-Buissière est devenu un pôle culturel et touristique. © Antéale.



Rénovation de la cité Lemay à Pecquencourt.
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



AVEC LE PATRIMOINE MONDIAL, L'HISTOIRE CONTINUE!



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Bassin minier du Nord-Pas de Calais inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2012

Les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sont destinataires d'un logo officiel portant le temple de l'UNESCO et l'emblème du Patrimoine mondial. Son usage est encadré par les Orientations du Centre du patrimoine mondial et est réservé à la signalétique et à la valorisation institutionnelle des sites et monuments du périmètre Patrimoine mondial.

B A S S I N
M I N I E R
▲
P A T R I M O I N E
M O N D I A L

Pour tous ceux qui ne peuvent pas pas utiliser le logo officiel de l'inscription, la Mission Bassin Minier a créé une signature « Bassin minier Patrimoine mondial ». Elle est libre d'usage et permet à tous les acteurs de la société civile, habitant, entrepreneur, association ou acteur économique d'afficher leur appartenance à ce territoire et leur fierté de cette prestigieuse reconnaissance.

Retrouvez toute la connaissance
et les ressources sur le Bassin minier
Patrimoine mondial sur
www.bassinminier-patrimoinemondial.org

Conception et réalisation : Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais



Avec le soutien de la
Direction régionale des
affaires culturelles des
Hauts-de-France

